



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016

Séance présidée par : Elsy LASSALLE, Maire

Présents : Elsy LASSALLE, Thierry NASSERON, Alain GEORGES, Joël COGNÉ, Denis GUILLOT, Claude ROUILLARD, Philippe MAGNANT, Vanessa ELOUARD GAILLARD, Alexis PREVOST, Fatima BOUHASSOUN

Absent excusé : Yves BLOTTIN (pouvoir donné à Thierry NASSERON)

Absente : Valérie POIRAULT

Secrétaire de séance : Vanessa ELOUARD GAILLARD

Début de séance : 20h30

1/ Approbation des comptes de gestion 2015

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion de l'exercice 2015 dressé par le Comptable, visé et certifié conforme par le Maire.

2/ Adoption des comptes administratifs 2015

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs 2015.

3/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016

Après délibération, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, une hausse des taux d'imposition communaux d'1,05 point, soit :

| | | | |
|--------------------------|---------|---|---------|
| Taxe Habitation : | 12,31 % | (taux moyens communaux au niveau départemental 2015 : | 27,67 % |
| Taxe Foncière Bâti : | 15,57 % | | 21,98 % |
| Taxe Foncière Non Bâti : | 31,35 % | | 42,25 % |

4/ Vote des budgets 2016

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les budgets 2016.

5/ Convention d'adhésion titres payables sur internet

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Direction des Finances Publiques propose aux collectivités locales la mise en place d'un dispositif de paiement par internet des factures émises par la commune. En ce qui concerne Leigné-les-Bois, la mise en place de ce traitement informatique est particulièrement adaptée pour le paiement des factures de cantine, avec un coût de 0,25% du montant de chaque transaction + un forfait de 0,05 € par opération.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide d'adhérer au système TIPI.

6/ Convention d'entretien voirie communale

Le Conseil Municipal accepte le renouvellement de la convention d'entretien de la voirie communale, avec la SARL ST NICOLAS, pour l'année 2016.

7/ Dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental

Le Maire expose que certains travaux d'investissements prévus au budget primitif de 2016 de la commune peuvent bénéficier de subventions dans le cadre du programme d'Accompagnement des Communes et des Territoires pour l'Investissement dans la Vienne, mis en œuvre par le Conseil Départemental (volet 3 : accessibilité, mises aux normes sécurité ERP, travaux multiservices, préservation du patrimoine / volet 4 : restauration et valorisation de l'église).

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à présenter les dossiers de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental.

8/ Plan Communal de Gestion Différenciée, demande de subvention, convention mutualisation

Le Maire et l'adjoint délégué aux espaces verts, présentent le plan communal de gestion différenciée. Le Conseil Municipal valide le plan à l'unanimité, et autorise le Maire à présenter les demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau Loire Bretagne et à contractualiser une convention de mutualisation avec la Commune de La Roche Posay pour l'utilisation de matériels.

9/ Encadrement d'activités périscolaires par le Directeur de l'école

Le Maire informe que Mr MAS, Directeur de l'école élémentaire et professeur des écoles, assurera les tâches d'enseignement théâtral dans le cadre des activités périscolaires pour la période du 25 avril au 28 juin 2016, à raison d'une heure et demie par semaine.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

10/ Utilisation de la salle des fêtes par l'ABARB

Le Conseil Municipal autorise l'utilisation à titre gratuit de la salle polyvalente par l'association des bénévoles et amis du réseau des bibliothèques des Vals de Gartempe et Creuse, dans le cadre des animations proposées par les bénévoles de la bibliothèque de Leigné-les-Bois.

11/ Convention de mise à disposition de locaux

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'organisation du Festival des Folies Bastringue en novembre 2017, la commune met à disposition à titre gratuit un local au 1^{er} étage de la Mairie, du 2 avril 2016 au 1^{er} mai 2018. Le Conseil Municipal accepte la convention et autorise le Maire à la signer.

12/ Projet éolien

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un recours a été porté contre le permis de construire autorisé par Mme la Préfète de la Vienne le 8 janvier dernier. Ce recours émane de l'Association Terres de Brandes et 5 personnes à titre privé.

13/ Divers

. La Solidarité Pleumartinoise demande l'autorisation d'organiser leur repas sur la place de l'église, dans le cadre la randonnée pédestre semi-nocturne dinatoire du 28 mai 2016. Le Conseil Municipal accepte.

. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une partie du mur clôturant le jardin situé derrière l'école a été démoli en raison de sa dangerosité. Les commissions espaces verts et bâtiments se réuniront afin de prévoir l'aménagement de cet endroit.

. Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux concernant le raccordement à la fibre du NRA de Leigné-les-Bois sont prévus pour le 4^{ème} trimestre 2016. Le coût de ces travaux est totalement pris en charge par Orange.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 13 mai 2016 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Fait à Leigné-les-Bois, le 8 avril 2016



Le Maire,

Elsy LASSALLE